

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. GUY MESSAGER

B - Identification du titulaire du marché public

GROUPEMENT CONJOINT AVEC MANDATAIRE SOLIDAIRE

OTV (MANDATAIRE)

L'Aquarène, 1 place Montgolfier
94417 SAINT-AURICE CEDEX
SIRET : 433 998 473 00014

SOURCES

3 rue Montpréau
92000 NANTERRE
SIRET : 432 937 464 00027

DEMATHIEU-BARD CONSTRUCTION

17 rue Vénizélos
57950 MONTIGNY-LES-METZ
SIRET : 790 843 411 00055

EIFFAGE GENIE CIVIL

3-7 place de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
SIRET : 352 745 749 00759

LELLI ARCHITECTES SARL

14 rue des Grands Augustins
75006 PARIS
SIRET : 537 556 672 00021

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

CONCEPTION-REALISATION-EXPLOITATION-MAINTENANCE (CREM) RELATIF A L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA STATION DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES DE BONNEUIL-EN-FRANCE

■ **Date de signature du marché public :** 06/07/2017

■ **Durée d'exécution du marché public :** La durée globale du marché est de 10 ans ferme à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la phase 1.

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 199 351 402,00 €
- Montant TTC : 233 371 663,80 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de préciser l'article 9.2.1 du CCAP relatif à l'avance de l'entrepreneur.

L'acte d'engagement indique que le montant de l'avance est déterminé par application de la formule suivante :

$$x = Z \frac{(12 \times y)}{D}$$

dans laquelle :

x = montant de l'avance

y = montant des prestations d'études et de travaux, déduction faite du montant des prestations sous-traitées

D = durée du marché exprimée en mois

Z = taux de référence pour le calcul de l'avance fixé à 0,05

Le montant de l'avance n'est pas soumis à variation de prix. Il ne peut pas être modifié par avenant.

Dans la formule, le symbole « D » représente, la durée du marché exprimée en mois. Toutefois, les termes « durée du marché » ne sont pas en cohérence avec la durée de chaque phase, qui diffère selon qu'il s'agit de la phase exploitation (10 ans) ou études et travaux (5 ans). Il convient par conséquent d'en préciser la signification ainsi que les modalités d'application.

Ainsi, avec l'avenant, le « D » représente la durée d'exécution de chaque phase.

L'acte d'engagement, dans son article 3.1 indique notamment que la durée des phases de prestations d'études et de travaux est de 60 mois, et les 120 mois représentent la phase d'exploitation. Il convient donc de calculer l'avance en cohérence avec ces différents délais d'exécution.

L'article 83-III de l'ancien Code des marchés publics et l'article 110-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 disposent : « (...) Le taux et les conditions de versement de l'avance sont fixés par le marché public. Ils ne peuvent être modifiés en cours d'exécution du marché public (...) ». Cette disposition est rappelée à l'article 9.2.1 du CCAP.

Toutefois, le taux et les conditions de versement de l'avance ne sont pas modifiés par le présent avenant, qui a pour objet de préciser la compréhension de la formule.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- NON OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

François BORDACHAR

Laurent PAYNOT
Directeur d'Agence

 demathieu bard
CONSTRUCTION

4^{ème} rue de l'Épinette
77348 PONTAULT-COMBAULT Cedex
Tél : 01 60 28 03 41 - Fax 01 60 29 43 92

 EIFFAGE

GEORGES
EDOUARD
11 rue de la
Libération
92000 Nanterre
Tél : 01 35 17 61 31 - Fax : 01 41 18 09 97
RCS Nanterre B 432 937 464

 Sources

3 rue Montpreau - 92000 NANTERRE
TÉL : 01 35 17 61 31 - Fax : 01 41 18 09 97
RCS NANTERRE B 432 937 464

OTV

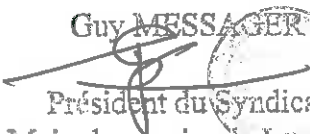
4^{ème} Avenue 1 place Montgolfier
92000 NANTERRE Cedex - France
Tél : 01 35 17 61 31 - NAF : 7112B

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

Pour le SIAH :

Guy MESSAGER

Président du Syndicat
Maire honoraire de Louvres

A : Bonneuil-en-France, le

Signature :

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

OP SARCELLES
D.12.17



Architectes Urbanistes Paysagiste
S.A.R.L d'Architecture
14, rue des Grands Augustins - 75006 Paris
Tél : 01 43 25 50 50 - Fax : 01 43 25 50 49
dogol@wanadoo.fr
www.elli-architectes.com

POUVOIR

Je soussignée, Dominique Lelli agissant en qualité de Co-gérante de la SARL LELLI ARCHITECTES dont le siège social est 14, rue des Grands Augustins 75006 PARIS,

Donne pouvoir à Monsieur Guillaume Basler, agissant en qualité de Directeur OTV Grand Paris, au nom et pour le compte de la société OTV FRANCE, dont le siège social est sis - immeuble l'AQUARENE - 1, Place Montgolfier - 94417 SAINT MAURICE CEDEX

Pour nous représenter et signer en nos lieu et place, l'avenant n°1 au marché n° 17.257.00.751 notifié le 08/09/2017 relatif à l'opération citée ci-après :

LA CONCEPTION-RÉALISATION-EXPLOITATION-MAINTENANCE
POUR L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES
DE LA STATION DE DEPOLLUTION DES EAUX USÉES
DE BONNEUIL-EN-France (95)

Fait à Paris le 4 décembre 2017
Dominique Lelli
Co-gérante



A qui de droit

POUVOIR

Je soussigné, Patrick BILLETTE, agissant en qualité de Président Directeur Général de SOURCES S.A., 3 Rue Montpréau – 92000 NANTERRE, SIRET N° 432 937 464 00027, donne pouvoir à Monsieur Florian ROUTHIER, Directeur Ingénierie, pour signer en mes lieux et places les documents relatifs à l'affaire de BONNEUIL EN France.

Fait à Nanterre, le 12 décembre 2017




Sources
3 rue Montpréau - 92000 NANTERRE
TÉL : 01 55 17 31 31 - Fax : 01 41 18 09 97
RCS NANTERRE B 432 937 464

Patrick BILLETTE
Président Directeur Général